

N° 2023-069

## AFFAIRES GENERALES – Acceptation de don de livres à la commune - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 16 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

### Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU, Jean-Luc FOURNIER

En exercice : 21  
Présents : 19  
Votants : 21

### Excusés :

Christine ADRIAN, Sébastien GALERON,

### Pouvoirs :

Christine ADRIAN ..... à Marie-Françoise QUERE  
Sébastien GALERON ..... à Dominique RENAULT

Secrétaire auxiliaire : Aurélie PLUMEJEAUD



M. Cuillerier souhaite faire don à la commune de 10 ouvrages Agylus ou La Métamorphose de l'Être (ISBN-13 : 979-1020302854 – Editions Baudelaire) sur Agylus, saint- patron de la commune, dans le cadre des journées du patrimoine.

Vu le Code général des collectivités locales et notamment son article L2242-1

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 11 avril 1957

***M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal :***

**D'ACCEPTER** le don de 10 livres ;


**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents.

**NON-VOTANT** : Frédéric CUILLERIER

**POUR** : Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Dominique RENAULT, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Valérie LABOUACHRA, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU, Jean-Luc FOURNIER, Christine ADRIAN, Sébastien GALERON,

**ADOPTÉE À LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le 20 OCT. 2023

Le Maire,  
  
Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 20 OCT. 2023  
Et de l'affichage le 20 OCT. 2023